

**Rapport statistique sur la clientèle
des programmes d'assistance sociale**

JANVIER 2013

Adresse internet

www.mess.gouv.qc.ca/statistiques

Direction de la statistique et de l'information de gestion - Statistique

Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et du suivi de la performance

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

425, St-Amable, 4e étage

Québec (Québec)

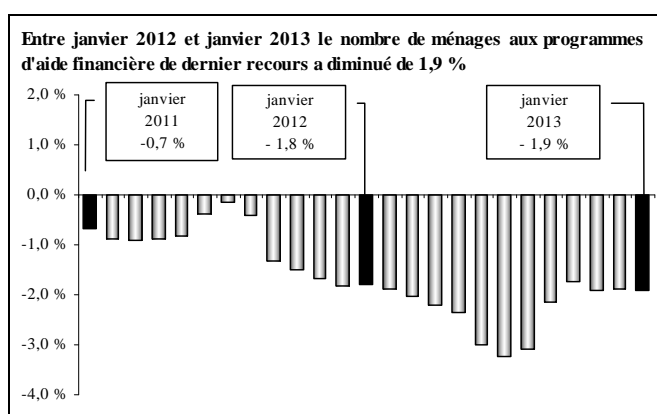
G1R 4Z1

PORTRAIT DES MÉNAGES PRESTATAIRES DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DE DERNIER RECOURS

Données officielles de janvier 2013 et estimations jusqu'en mars 2013

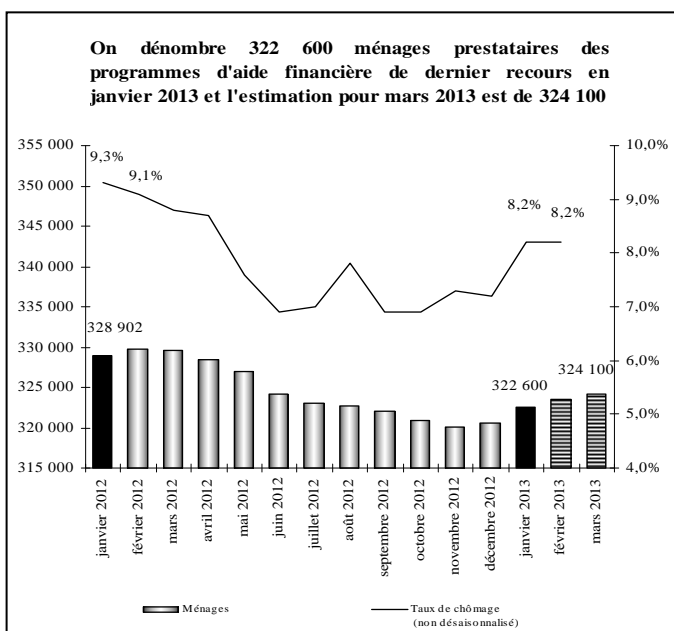
Comparaison entre janvier 2013 et janvier 2012 :

- ▶ En janvier 2013, on compte 322 600 ménages présents aux programmes d'aide financière de dernier recours, ce qui représente une diminution de 6 302 ménages (↓ 1,9 %) par rapport à janvier 2012. À titre de comparaison, on observait une baisse légèrement moins élevée du nombre de ménages à la même période l'année dernière (↓ 1,8 %) en janvier 2012 par rapport à janvier 2011.
- ▶ En janvier 2013, il y a 354 080 adultes (↓ 7 736 ou ↓ 2,1 %) et 104 005 enfants (↓ 4 210 ou ↓ 3,9 %).
- ▶ En janvier 2013, on dénombre 458 085 prestataires, soit 11 946 de moins qu'à pareille date l'an dernier (↓ 2,5 %). Cette diminution du nombre de prestataires est légèrement moins importante que celle observée à la même période l'année dernière (↓ 2,6 % entre janvier 2012 et janvier 2011).
- ▶ En janvier 2013, l'aide moyenne versée est de 745,75 \$ par ménage, l'aide totale versée se chiffrant à 240,6 millions de dollars (↑ 1,4 millions ou ↑ 0,6 %).



Estimations pour mars 2013 :

- ▶ Entre février 2013 et mars 2013, l'estimation présente une augmentation de 500 ménages prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours (↑ 400 ménages au Programme d'aide sociale et ↑ 100 ménages au Programme de solidarité sociale). L'estimation du mois de mars 2013 se base sur l'évolution du nombre de chèques ou dépôts directs émis le 1^{er} mars 2013 par rapport au 1^{er} février 2013 (↑ 744 chèques) ainsi que sur la tendance observée pour la même période dans les années antérieures.
- ▶ Cette évolution à la hausse du nombre mensuel de ménages se traduit par une augmentation de 500 adultes et une baisse de 300 enfants, correspondant à une hausse estimée de 200 prestataires entre février 2013 et mars 2013.

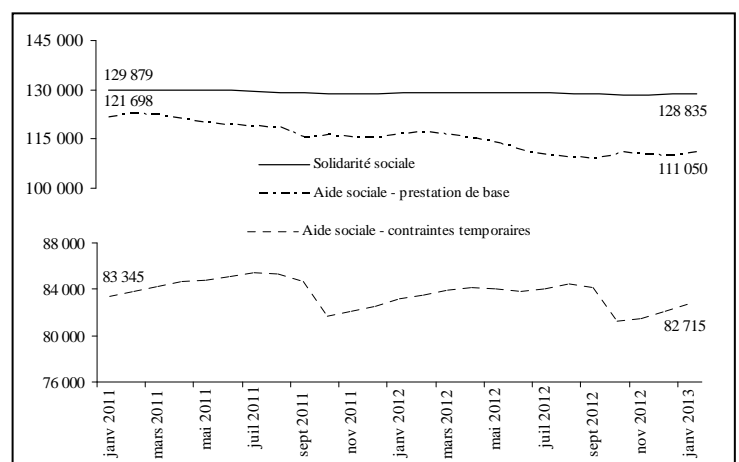


Observation du taux de chômage :

- ▶ Entre février 2012 et février 2013, le taux de chômage (données non désaisonnalisées) a diminué passant de 9,1 % à 8,2 %. Par ailleurs, on constate une augmentation de 113 000 emplois par rapport à février 2012.

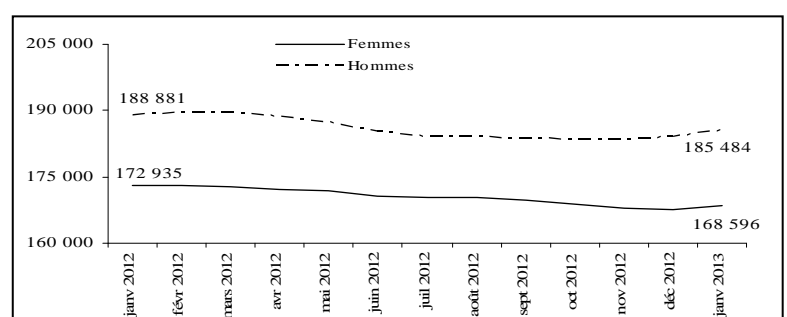
Répartition des ménages prestataires selon le programme :

- ▶ En janvier 2013, on compte 193 765 ménages prestataires du Programme d'aide sociale, soit 60,1 % de l'ensemble des 322 600 ménages prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours.
 - Cela représente une baisse de 3,0 % par rapport à l'année précédente.
 - Ces ménages représentent 216 674 adultes et 95 235 enfants pour un total de 311 909 prestataires. Ces derniers sont en baisse de 3,3 % par rapport à l'an dernier (↓ 10 772 prestataires) comparativement à 3,2 % en janvier 2012 (par rapport à janvier 2011).
 - 57,3 % des ménages prestataires du Programme d'aide sociale reçoivent seulement une prestation de base alors que 42,7 % reçoivent en plus une allocation pour contraintes temporaires.
 - En janvier 2013, l'aide moyenne versée aux ménages prestataires du Programme d'aide sociale est de 672,13 \$, l'aide totale versée se chiffrant à 130,2 millions de dollars.
- ▶ En janvier 2013, on dénombre 128 835 ménages prestataires du Programme de solidarité sociale, soit 39,9 % de l'ensemble des ménages prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours.
 - Cela représente une baisse de 0,3 % par rapport à l'année précédente.
 - En janvier 2013, il y a 137 406 adultes et 8 770 enfants au Programme de solidarité sociale, pour un total de 146 176 prestataires. Ces derniers sont en baisse de 0,8 % par rapport à l'an dernier comparativement à -1,2 % en janvier 2012 (par rapport à janvier 2011).
 - En janvier 2013, l'aide moyenne versée aux ménages prestataires du Programme de solidarité sociale est de 856,47 \$, l'aide totale versée se chiffrant à 110,3 millions de dollars.



Situation des femmes aux programmes d'aide financière de dernier recours en janvier 2013 :

- ▶ Les femmes représentent 47,6 % de l'ensemble des 354 080 adultes prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours en janvier 2013.
 - Chez les jeunes âgés de moins de 25 ans, les femmes représentent 49,2 % de l'ensemble des jeunes adultes prestataires.
- ▶ Depuis quelques années, le nombre de femmes est toujours moins élevé que le nombre d'hommes (168 596 femmes contre 185 484 hommes en janvier 2013). Entre janvier 2012 et janvier 2013, on constate que la diminution du nombre de femmes prestataires (↓ 2,5 %) est plus importante que celle du nombre d'hommes (↓ 1,8 %).



PORTRAIT DES ADULTES PRESTATAIRES DU PROGRAMME D'AIDE SOCIALE

Données officielles de janvier 2013

En janvier 2013, on dénombre 216 674 adultes prestataires au Programme d'aide sociale.

Situation des adultes prestataires en fonction du type de contraintes à l'emploi en janvier 2013 :

- ▶ Comparativement à l'année précédente, le nombre d'adultes *sans contraintes* a diminué de 6 574 (passant de 134 363 à 127 789 ou ↓ 4,9 %). Ceux-ci représentent 59,0 % de l'ensemble des adultes prestataires du Programme d'aide sociale.
- ▶ Les adultes avec *contraintes temporaires* – principalement pour raisons de santé, d'âge, de grossesse et de charge d'enfants âgés de moins de cinq ans ou handicapés – ont enregistré une baisse de 0,5 % (passant de 89 338 à 88 885). Ils représentent 41,0 % de l'ensemble des adultes prestataires du Programme d'aide sociale.
- La durée moyenne de présence cumulative des adultes avec contraintes temporaires s'établit à près de 12 ans (143,2 mois) alors que celle des adultes sans contraintes à l'emploi est de plus de 9 ans (112,1 mois). L'écart observable est principalement lié au fait que les adultes avec contraintes pour raison d'âge (55 ans et plus) cumulent en moyenne 16 ans et demi à l'aide financière de dernier recours (198,5 mois).
- Les femmes sont plus nombreuses chez les adultes avec contraintes temporaires (60,9 % comparativement à 38,7 % chez ceux qui ne présentent aucune contrainte à l'emploi), principalement en raison de la présence d'enfants à charge âgés de moins de cinq ans.
- La diminution importante du nombre d'adultes avec contraintes temporaires, survenue entre les mois de septembre et d'octobre 2012, s'explique principalement par la perte de l'allocation pour contraintes temporaires chez les familles dont l'enfant a atteint l'âge de cinq ans avant le 1^{er} octobre.

Situation des chefs de familles monoparentales en janvier 2013 :

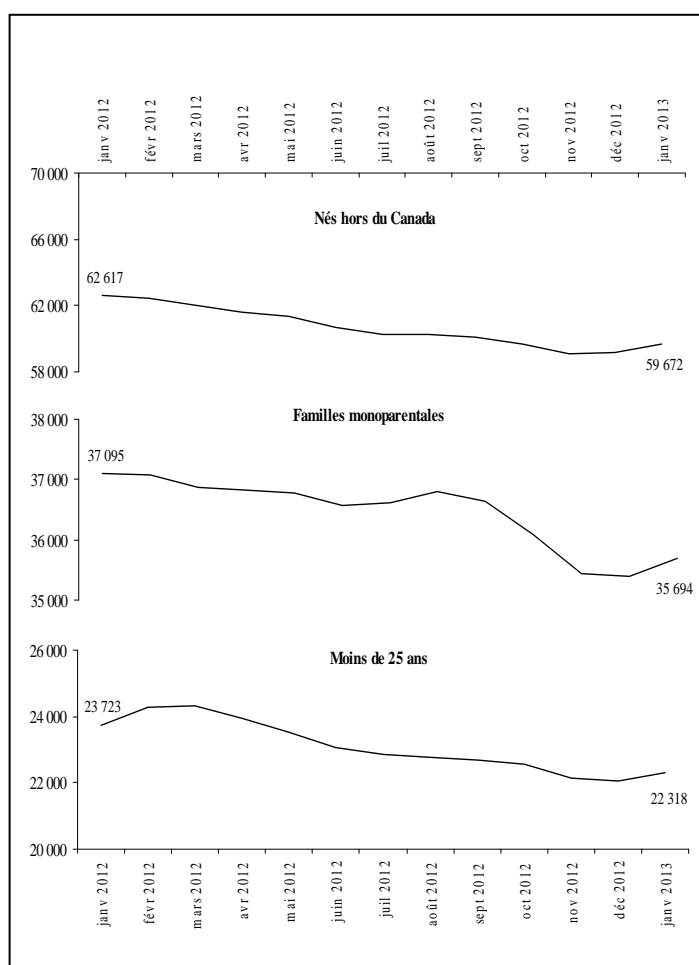
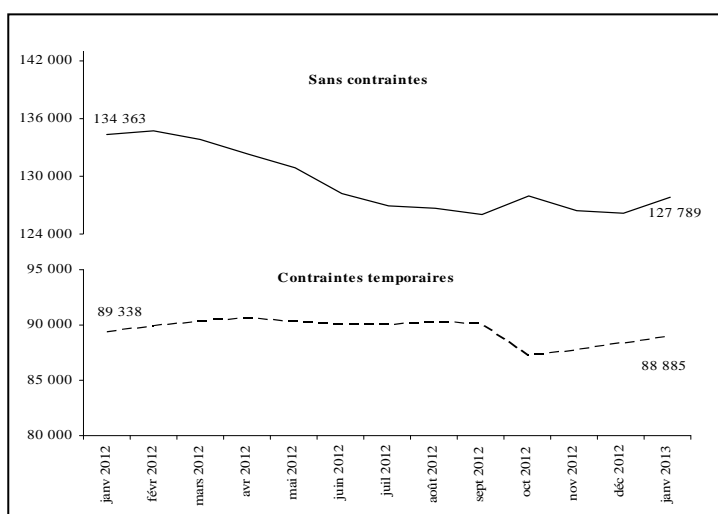
- ▶ On compte 35 694 familles monoparentales au Programme d'aide sociale. Les chefs de ces familles représentent, en janvier 2013, 16,5 % de l'ensemble des adultes prestataires du programme.
- ▶ En un an, soit entre les mois de janvier 2012 et de janvier 2013, le nombre de familles monoparentales a diminué de 1 401 (↓ 3,8 %).
- ▶ La place qu'elles occupent parmi l'ensemble des ménages au Programme d'aide sociale est passée de 18,6 % en janvier 2012 à 18,4 % en janvier 2013.
- ▶ 54,0 % des chefs de familles monoparentales au Programme d'aide sociale présentent des contraintes temporaires à l'emploi. La principale raison invoquée (75,9 %) est la présence d'enfants à charge de moins de cinq ans (incluant les cas de grossesse).

Situation des adultes nés hors du Canada en janvier 2013 :

- ▶ On compte 59 672 adultes nés hors du Canada et prestataires du Programme d'aide sociale, soit 2 945 adultes de moins que l'an dernier (↓ 4,7 %).
- ▶ Leur proportion parmi l'ensemble des adultes prestataires du programme a diminué entre les mois de janvier 2012 et de janvier 2013 passant de 28,0 % à 27,5 %.
- ▶ 73,4 % des adultes prestataires du Programme d'aide sociale nés hors du Canada sont au pays depuis trois ans et plus, alors que les nouveaux arrivants (moins de trois ans) et les revendicateurs du statut de réfugié représentent 26,6 % de l'ensemble des adultes prestataires du programme qui sont nés hors du Canada.

Adultes prestataires du Programme d'aide sociale	Janvier 2013	Taux de variation annuelle
Sans contraintes	127 789	- 4,9 %
Contraintes temporaires	88 885	- 0,5 %
TOTAL	216 674	- 3,1 %

	Janvier 2012	Janvier 2013	Taux de variation annuelle
Jeunes de moins de 25 ans	23 723	22 318	- 5,9 %
Familles monoparentales	37 095	35 694	- 3,8 %
Adultes nés hors du Canada	62 617	59 672	- 4,7 %
TOTAL des adultes	223 701	216 674	- 3,1 %



Situation des jeunes âgés de moins de 25 ans en janvier 2013 :

- ▶ On dénombre 22 318 jeunes âgés de moins de 25 ans au Programme d'aide sociale, soit 10,3 % de l'ensemble des adultes prestataires du programme.
- ▶ Entre les mois de janvier 2012 et de janvier 2013, le nombre de jeunes adultes âgés de moins de 25 ans a diminué de 1 405 (↓ 5,9 %).
- ▶ 34,5 % des jeunes âgés de moins de 25 ans présentent des contraintes temporaires à l'emploi. Parmi ceux-là, 82,4 % ont des enfants à charge âgés de moins de cinq ans ou sont des femmes enceintes, et 16,8 % invoquent des problèmes temporaires liés à la santé.

PORTRAIT DES ADULTES PRESTATAIRES DU PROGRAMME DE SOLIDARITÉ SOCIALE

Données officielles de janvier 2013

En janvier 2013, on dénombre 137 406 adultes prestataires au Programme de solidarité sociale.

Situation des adultes prestataires en fonction du type de contraintes à l'emploi en janvier 2013 :

- ▶ Les adultes prestataires du Programme de solidarité sociale présentent des contraintes sévères dans la presque totalité des cas (130 126 ou 94,7 %). Pour ce qui est des 5,3 % restant, ils ne présentent pas de contraintes sévères à l'emploi mais sont admis au programme en raison de la présence d'un conjoint avec contraintes sévères.
 - La durée moyenne de présence cumulative des adultes prestataires du Programme de solidarité sociale s'établit à 19 ans et demi (234,3 mois).

Répartition selon le type de diagnostic médical en janvier 2013 :

- ▶ Les principaux types de diagnostics médicaux chez les 130 126 adultes prestataires présentant des contraintes sévères à l'emploi sont par ordre d'importance:
 - 42,4 % pour les problèmes liés à la santé mentale;
 - 34,7 % pour les problèmes d'ordre physique, auditif, visuel ou de la parole;
 - 19,5 % pour les problèmes d'ordre intellectuel ou de l'apprentissage;
 - 3,4 % pour les autres diagnostics.

Autres caractéristiques des adultes prestataires en janvier 2013 :

- ▶ Les caractéristiques des adultes prestataires du Programme de solidarité sociale ne varient pas beaucoup au fil des mois. Ainsi, en janvier 2013 :
 - 84,6 % sont des personnes seules;
 - 47,3 % sont des femmes;
 - 67,5 % sont âgés de 45 ans et plus, et 6,6 % ont moins de 25 ans;
 - 76,8 % cumulent 10 ans et plus de présence à l'aide financière de dernier recours;
 - 91,8 % sont nés au Canada;
 - 90,9 % sont présents à l'aide financière de dernier recours depuis au moins deux ans sans interruption.

PORTRAIT DES PARTICIPANTS AU PROGRAMME ALTERNATIVE JEUNESSE

Données officielles de janvier 2013

En janvier 2013, on dénombre 7 475 jeunes participants au Programme alternative jeunesse. Parmi eux, 6 354 (85,0 %) reçoivent une allocation jeunesse d'un montant mensuel moyen de 666,94 \$.

Caractéristiques des participants en janvier 2013 :

- ▶ Les caractéristiques, en début de participation, des participants à Alternative jeunesse sont les suivantes :
 - ce sont pour la plupart des personnes seules (5 914 ou 79,1 %);
 - ce sont le plus souvent des femmes (3 823 ou 51,1 %);
 - en moyenne, ils sont âgés de 20,5 ans au moment de débiter leur participation à Alternative jeunesse;
 - la majorité est sans contraintes à l'emploi (6 051 ou 80,9 %);
 - la plupart sont nés au Canada (6 712 ou 89,8 %).

PORTRAIT DES PRESTATAIRES DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DE DERNIER RECOURS PARTICIPANT AUX PROGRAMMES D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Données officielles de janvier 2013

En janvier 2013, on dénombre 4 006 prestataires participant aux programmes d'aide et d'accompagnement social. Parmi ces prestataires, 3 758 (93,8 %) sont au Programme Action et 248 (6,2 %) sont au Programme Réussir.

Caractéristiques des participants en janvier 2013 :

- 71,0 % de ces participants sont au Programme de solidarité sociale ;
- ils présentent majoritairement des contraintes sévères à l'emploi (2 810 ou 70,1 %) ;
- ce sont pour la plupart des personnes seules (3 489 ou 87,1 %) ;
- les femmes (1 960 ou 48,9 %) sont légèrement moins nombreuses que les hommes (2 046 ou 51,1 %) ;
- ils sont âgés en moyenne de 42,1 ans;
- en moyenne, la durée cumulative de présence à l'aide financière de dernier recours est de près de 15 ans et demi (185,3 mois).

TAUX D'ASSISTANCE SOCIALE AU QUÉBEC

Données officielles de janvier 2013

Le taux d'assistance sociale de la clientèle des programmes d'assistance sociale âgée de 0 à 64 ans est passé de 6,8 % à 6,9 % entre les mois de décembre 2012 et de janvier 2013. En comparaison avec l'année dernière, le taux d'assistance sociale chez les 0 à 64 ans a baissé de 0,1 point de pourcentage, passant de 7,0 % en janvier 2012 à 6,9 % en janvier 2013.

Entre janvier 2012 et janvier 2013, le taux d'assistance sociale est passé de 7,0 % à 6,9 % chez les 18 à 64 ans et de 7,1 % à 6,8 % chez les 0 à 17 ans.

Les régions ayant les taux d'assistance sociale les plus élevés chez les 0 à 64 ans en janvier 2013 sont :

- Mauricie (10,1 %);
- Île-de-Montréal (9,7 %);
- Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (9,6 %);

La moyenne mobile (12 derniers mois) du taux d'assistance sociale chez les 0 à 64 ans est à 7,0 %.

Table des matières

Tableau 1	Page
Évolution de la clientèle prestataire des programmes d'aide financière de dernier recours et du montant des prestations versées aux ménages, 2011-2012 et 2012-2013	1-2
Répartition de la clientèle prestataire selon le programme, la situation familiale, le type de résidence et la région administrative, janvier 2013	1-2
Répartition de la clientèle prestataire supplémentée selon la source de revenu, janvier 2013	1-2
Répartition de la clientèle nouvellement admise selon la raison de la demande, janvier 2013	1-2
Tableau 2	
Évolution du nombre d'adultes prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours selon le type de clientèle, 2011-2012 et 2012-2013	3-4
Répartition des adultes prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours selon certaines caractéristiques, janvier 2013	3-4
Tableau 3	
Évolution du nombre d'adultes prestataires du Programme d'aide sociale selon le type de clientèle, 2011-2012 et 2012-2013	5-6
Répartition des adultes prestataires du Programme d'aide sociale selon certaines caractéristiques, janvier 2013	5-6
Tableau 4	
Évolution du nombre d'adultes prestataires du Programme de solidarité sociale selon le type de clientèle, 2011-2012 et 2012-2013	7-8
Répartition des adultes prestataires du Programme de solidarité sociale selon certaines caractéristiques, janvier 2013	7-8
Tableau 5	
Évolution du nombre de participants au Programme alternative jeunesse, 2011-2012 et 2012-2013	9
Répartition des participants au Programme alternative jeunesse selon certaines caractéristiques, janvier 2013	9
Tableau 6	
Évolution du nombre d'adultes prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours qui reçoivent une allocation de soutien, 2011-2012 et 2012-2013	10-11
Tableau 7	
Évolution du taux d'assistance sociale au Québec, 2011-2012 et 2012-2013	12
Taux d'assistance sociale selon les régions, janvier 2013	12
Notes relatives aux tableaux	13-14
Lexique	15-17

Tableau 1

Évolution de la clientèle prestataire des programmes d'aide financière de dernier recours et du montant des prestations versées aux ménages, 2011-2012 et 2012-2013

(e) : estimations

	Nombre de ménages	var. ann.	Nombre d'adultes	Nombre d'enfants	Nombre de prestataires	var. ann.	Prestation moyenne versée ¹⁰	Prestations totales versées (milliers) ¹⁰
Nombre de dossiers actifs¹ à l'ensemble des programmes								
moyenne 2010-2011	334 791	-0,1 %	370 251	113 482	483 733	-0,5 %	722,72 \$	241 959,3 \$
avril 2011	335 835	-0,9 %	370 468	112 170	482 638	-1,6 %	727,81 \$	244 424,8 \$
mai 2011	334 787	-0,8 %	369 235	111 914	481 149	-1,6 %	729,62 \$	244 268,2 \$
juin 2011	334 217	-0,4 %	368 392	111 765	480 157	-1,2 %	726,81 \$	242 912,1 \$
juillet 2011	333 792	-0,1 %	367 616	111 915	479 531	-0,9 %	708,61 \$	236 527,4 \$
août 2011	332 954	-0,4 %	366 709	112 415	479 124	-1,3 %	727,03 \$	242 066,9 \$
septembre 2011	329 077	-1,3 %	362 232	110 722	472 954	-2,2 %	709,61 \$	233 517,5 \$
octobre 2011	326 584	-1,5 %	359 322	109 022	468 344	-2,3 %	709,75 \$	231 793,9 \$
novembre 2011	326 315	-1,7 %	358 944	107 261	466 205	-2,5 %	707,72 \$	230 940,1 \$
décembre 2011	326 666	-1,8 %	359 275	107 225	466 500	-2,7 %	707,69 \$	231 179,2 \$
janvier 2012	328 902	-1,8 %	361 816	108 215	470 031	-2,6 %	727,11 \$	239 148,4 \$
février 2012	329 780	-1,9 %	362 584	108 109	470 693	-2,7 %	726,87 \$	239 708,7 \$
mars 2012	329 573	-2,0 %	362 227	107 512	469 739	-2,9 %	726,99 \$	239 597,0 \$
moyenne 2011-2012	330 707	-1,2 %	364 068	109 854	473 922	-2,0 %	719,64 \$	238 007,0 \$
avril 2012	328 462	-2,2 %	360 906	107 209	468 115	-3,0 %	728,48 \$	239 278,1 \$
mai 2012	326 910	-2,4 %	359 178	107 084	466 262	-3,1 %	728,15 \$	238 041,1 \$
juin 2012	324 212	-3,0 %	356 046	106 183	462 229	-3,7 %	728,38 \$	236 149,3 \$
juillet 2012	322 971	-3,2 %	354 564	106 037	460 601	-3,9 %	729,71 \$	235 675,8 \$
août 2012	322 662	-3,1 %	354 300	106 630	460 930	-3,8 %	747,76 \$	241 272,3 \$
septembre 2012	322 049	-2,1 %	353 525	106 095	459 620	-2,8 %	729,91 \$	235 067,6 \$
octobre 2012	320 916	-1,7 %	352 262	105 030	457 292	-2,4 %	729,12 \$	233 987,4 \$
novembre 2012	320 055	-1,9 %	351 100	102 756	453 856	-2,6 %	726,19 \$	232 421,4 \$
décembre 2012	320 502	-1,9 %	351 679	102 932	454 611	-2,5 %	727,77 \$	233 252,3 \$
janvier 2013	322 600	-1,9 %	354 080	104 005	458 085	-2,5 %	745,75 \$	240 578,6 \$
(e) février 2013	323 600	-1,9 %	355 100	103 800	458 900	-2,5 %	744,00 \$	240 758,4 \$
(e) mars 2013	324 100	-1,7 %	355 600	103 500	459 100	-2,3 %	744,00 \$	241 130,4 \$
(e) moyenne 2012-2013	323 253		354 862	105 105	459 967		734,10 \$	237 301,1 \$

Proportion

Proportion

En janvier 2013								
Nombre	322 600	100 %	354 080	104 005	458 085	100 %	745,75 \$	240 578,6 \$

Répartition de la clientèle prestataire selon le programme, la situation familiale, le type de résidence et la région administrative, janvier 2013

Programme								
Prog. d'aide sociale	193 765	60,1 %	216 674	95 235	311 909	68,1 %	672,13 \$	130 234,8 \$
Prog. de solidarité sociale	128 835	39,9 %	137 406	8 770	146 176	31,9 %	856,47 \$	110 343,8 \$

Situation familiale								
Personnes seules	250 499	77,7 %	250 499	0	250 499	54,7 %	717,39 \$	179 704,6 \$
Couples sans enfants	13 113	4,1 %	26 226	0	26 226	5,7 %	1 036,68 \$	13 594,0 \$
Familles monoparentales	39 615	12,3 %	39 615	64 045	103 660	22,6 %	699,73 \$	27 719,8 \$
Couples avec enfants	18 367	5,7 %	36 734	39 960	76 694	16,7 %	1 050,49 \$	19 294,3 \$
Conjoints d'étudiant	1 006	0,3 %	1 006	0	1 006	0,2 %	264,38 \$	266,0 \$

Type de résidence								
Logement et H.L.M.	184 377	57,2 %	211 046	90 731	301 777	65,9 %	750,81 \$	138 431,6 \$
Chambre et pension	119 704	37,1 %	121 218	8 997	130 215	28,4 %	750,41 \$	89 827,1 \$
Temporairement sans adresse ²	2 777	0,9 %	2 784	25	2 809	0,6 %	693,29 \$	1 925,3 \$
Propriété	12 915	4,0 %	16 205	4 252	20 457	4,5 %	762,72 \$	9 850,5 \$
En hébergement	2 827	0,9 %	2 827	0	2 827	0,6 %	192,46 \$	544,1 \$

Région								
01. Bas-Saint-Laurent	8 232	2,6 %	9 095	1 603	10 698	2,3 %	768,98 \$	6 330,3 \$
02. Saguenay - Lac-Saint-Jean	11 044	3,4 %	11 939	2 293	14 232	3,1 %	746,83 \$	8 247,9 \$
03. Capitale-Nationale	21 853	6,8 %	23 426	4 579	28 005	6,1 %	748,86 \$	16 364,8 \$
04. Mauricie	15 389	4,8 %	16 590	4 026	20 616	4,5 %	739,70 \$	11 383,2 \$
05. Estrie	14 346	4,4 %	15 707	4 302	20 009	4,4 %	778,55 \$	11 169,0 \$
06. Île-de-Montréal ³	104 197	32,3 %	117 184	44 584	161 768	35,3 %	746,30 \$	77 762,0 \$
07. Outaouais	14 152	4,4 %	15 476	4 969	20 445	4,5 %	734,10 \$	10 389,0 \$
08. Abitibi-Témiscamingue	5 041	1,6 %	5 469	1 205	6 674	1,5 %	751,85 \$	3 790,1 \$
09. Côte-Nord	2 651	0,8 %	2 834	585	3 419	0,7 %	755,30 \$	2 002,3 \$
10. Nord-du-Québec	930	0,3 %	1 002	533	1 535	0,3 %	708,30 \$	658,7 \$
ARK ⁴	419	0,1 %	460	304	764	0,2 %	686,76 \$	287,8 \$
11. Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	4 992	1,5 %	5 667	1 188	6 855	1,5 %	776,88 \$	3 878,2 \$
12. Chaudière-Appalaches	10 577	3,3 %	11 382	2 051	13 433	2,9 %	754,25 \$	7 977,7 \$
13. Laval	10 347	3,2 %	11 544	3 982	15 526	3,4 %	751,71 \$	7 778,0 \$
14. Lanaudière	16 037	5,0 %	17 507	5 169	22 676	5,0 %	737,03 \$	11 819,8 \$
15. Laurentides	18 804	5,8 %	20 371	5 216	25 587	5,6 %	746,35 \$	14 034,5 \$
16. Montérégie	45 190	14,0 %	49 133	14 798	63 931	14,0 %	746,38 \$	33 728,9 \$
17. Centre-du-Québec	10 182	3,2 %	11 054	2 896	13 950	3,0 %	740,04 \$	7 535,1 \$
Central ⁵	8 636	2,7 %	8 700	26	8 726	1,9 %	663,41 \$	5 729,2 \$

Répartition de la clientèle prestataire supplémentée selon la source de revenu, janvier 2013

Clientèle supplémentée⁶								
Allocations d'aide à l'emploi	5 965	6,5 %	6 362	5 642	12 004	9,3 %	693,10 \$	4 134,2 \$
Allocations de soutien	4 015	4,4 %	4 015	616	4 631	3,6 %	910,80 \$	3 657,0 \$
Revenus de travail ⁷	20 198	22,1 %	20 348	10 066	30 414	23,7 %	666,80 \$	13 468,6 \$
Prestations d'assurance-emploi	984	1,1 %	985	366	1 351	1,1 %	484,00 \$	476,3 \$
Contribution parentale	775	0,8 %	775	0	775	0,6 %	372,70 \$	288,9 \$
Revenus d'autres sources	65 770	71,9 %	66 935	21 005	87 940	68,4 %	611,40 \$	40 212,8 \$
Nombre total distinct⁸	91 437	100 %	93 697	34 815	128 512	100 %	639,00 \$	58 430,2 \$

Répartition de la clientèle nouvellement admise selon la raison de la demande, janvier 2013

a.-e.: assurance-emploi

Nouvelles admissions⁹								
Fin des prestations d'a.-e.	1 139	14,5 %	1 231	361	1 592	14,4 %	346,66 \$	212,8 \$
Perte d'emploi sans a.-e.	1 605	20,5 %	1 726	432	2 158	19,5 %	366,46 \$	462,8 \$
Prestations d'a.-e. insuffisantes	809	10,3 %	870	197	1 067	9,6 %	351,04 \$	198,0 \$
Sous-total	3 553	45,4 %	3 827	990	4 817	43,5 %	1 064,16 \$	873,6 \$
Perte du conjoint	362	4,6 %	365	308	673	6,1 %	384,35 \$	109,9 \$
Fin des études à temps complet	412	5,3 %	431	164	595	5,4 %	325,34 \$	98,3 \$
Revenus insuffisants	1 595	20,4 %	1 794	507	2 301	20,8 %	364,69 \$	466,4 \$
En attente de revenus	67	0,9 %	72	21	93	0,8 %	354,65 \$	14,9 \$
Autres raisons	1 843	23,5 %	2 067	530	2 597	23,4 %	424,55 \$	621,5 \$
Total	7 832	100 %	8 556	2 520	11 076	100 %	375,77 \$	2 184,7 \$

MESS, Direction de la statistique et de l'information de gestion - Statistique, mars 2013.

PROGRAMME D'AIDE SOCIALE

PROGRAMME DE SOLIDARITÉ SOCIALE

Tableau 1 - suite

PROGRAMME D'AIDE SOCIALE					PROGRAMME DE SOLIDARITÉ SOCIALE				Nombre de ménages	
Prestation de base (incluant les hébergés)	Alloc. pour contraintes temporaires	Alloc. mixte (2 adultes avec cont. tempo.)	TOTAL	var. ann.	Allocation de solidarité sociale	Prestation de base Hébergés	TOTAL	var. ann.		
Répartition des dossiers actifs¹ selon le programme et le type d'allocation										
121 569	80 132	3 414	205 116	-0,3 %	126 780	2 895	129 675	0,2 %	334 791	moyenne 2010-2011
121 254	81 312	3 393	205 959	-1,5 %	126 985	2 891	129 876	0,1 %	335 835	avril 2011
119 957	81 391	3 376	204 724	-1,4 %	127 165	2 898	130 063	0,2 %	334 787	mai 2011
119 367	81 714	3 364	204 445	-0,6 %	126 902	2 870	129 772	0,0 %	334 217	juin 2011
118 913	82 068	3 341	204 322	-0,1 %	126 587	2 883	129 470	-0,2 %	333 792	juillet 2011
118 424	81 998	3 345	203 767	-0,5 %	126 310	2 877	129 187	-0,3 %	332 954	août 2011
115 430	81 335	3 295	200 060	-1,9 %	126 147	2 870	129 017	-0,4 %	329 077	septembre 2011
116 090	78 424	3 266	197 780	-2,2 %	126 188	2 616	128 804	-0,5 %	326 584	octobre 2011
115 468	78 850	3 256	197 574	-2,4 %	126 075	2 666	128 741	-0,6 %	326 315	novembre 2011
115 364	79 225	3 270	197 859	-2,6 %	126 051	2 756	128 807	-0,6 %	326 666	décembre 2011
116 498	79 967	3 252	199 717	-2,6 %	126 408	2 777	129 185	-0,5 %	328 902	janvier 2012
117 168	80 236	3 292	200 696	-2,7 %	126 294	2 790	129 084	-0,5 %	329 780	février 2012
116 430	80 634	3 289	200 353	-3,0 %	126 448	2 772	129 220	-0,5 %	329 573	mars 2012
117 530	80 596	3 312	201 438	-1,8 %	126 463	2 806	129 269	-0,3 %	330 707	moyenne 2011-2012
115 039	80 860	3 298	199 197	-3,3 %	126 461	2 804	129 265	-0,5 %	328 462	avril 2012
113 715	80 740	3 288	197 743	-3,4 %	126 363	2 804	129 167	-0,7 %	326 910	mai 2012
111 340	80 515	3 286	195 141	-4,6 %	126 288	2 783	129 071	-0,5 %	324 212	juin 2012
109 930	80 778	3 298	194 006	-5,0 %	126 204	2 761	128 965	-0,4 %	322 971	juillet 2012
109 434	81 098	3 318	193 850	-4,9 %	126 062	2 750	128 812	-0,3 %	322 662	août 2012
109 196	80 789	3 317	193 302	-3,4 %	125 976	2 771	128 747	-0,2 %	322 049	septembre 2012
111 130	78 047	3 252	192 429	-2,7 %	125 984	2 503	128 487	-0,2 %	320 916	octobre 2012
110 031	78 142	3 363	191 536	-3,1 %	125 921	2 598	128 519	-0,2 %	320 055	novembre 2012
109 696	78 734	3 424	191 854	-3,0 %	125 915	2 733	128 648	-0,1 %	320 502	décembre 2012
111 050	79 188	3 527	193 765	-3,0 %	126 099	2 736	128 835	-0,3 %	322 600	janvier 2013
111 800	79 600	3 600	195 000	-2,8 %	125 900	2 700	128 600	-0,4 %	323 600	février 2013 (e)
111 800	80 000	3 600	195 400	-2,5 %	125 900	2 800	128 700	-0,4 %	324 100	mars 2013 (e)
111 180	79 874	3 381	194 435		126 089	2 729	128 818		323 253	moyenne 2012-2013 (e)
<i>Proportion</i>					<i>Proportion</i>					
En janvier 2013										
111 050	79 188	3 527	193 765	100 %	126 099	2 736	128 835	100 %	322 600	Nombre
34,4%	24,5%	1,1%	60,1%		39,1%	0,8%	39,9%		100%	Proportion du total
608,14 \$	745,00 \$	1 050,70 \$	672,13 \$		870,87 \$	192,79 \$	856,47 \$		745,75 \$	Prestation moyenne versée
Programme										
111 050	79 188	3 527	193 765	100,0 %	0	0	0	0,0 %	193 765	Prog. d'aide sociale
0	0	0	0	0,0 %	126 099	2 736	128 835	100,0 %	128 835	Prog. de solidarité sociale
Situation familiale										
85 276	48 910	0	134 186	69,3 %	113 577	2 736	116 313	90,3 %	250 499	Personnes seules
2 613	1 554	2 427	6 594	3,4 %	6 519	0	6 519	5,1 %	13 113	Couples sans enfants
17 379	18 315	0	35 694	18,4 %	3 921	0	3 921	3,0 %	39 615	Familles monoparentales
5 485	9 730	1 100	16 315	8,4 %	2 052	0	2 052	1,6 %	18 367	Couples avec enfants
297	679	0	976	0,5 %	30	0	30	0,0 %	1 006	Conjoints d'étudiant
Type de résidence										
62 372	55 608	2 622	120 602	62,2 %	63 775	0	63 775	49,5 %	184 377	Logement et H.L.M.
44 303	19 093	248	63 644	32,8 %	56 060	0	56 060	43,5 %	119 704	Chambre et pension
1 680	469	0	2 149	1,1 %	628	0	628	0,5 %	2 777	Temporairement sans adresse ²
2 604	4 018	657	7 279	3,8 %	5 636	0	5 636	4,4 %	12 915	Propriété
91	0	0	91	0,0 %	0	2 736	2 736	2,1 %	2 827	En hébergement
Région										
1 894	1 800	103	3 797	2,0 %	4 433	2	4 435	3,4 %	8 232	01. Bas-Saint-Laurent
3 462	2 516	105	6 083	3,1 %	4 957	4	4 961	3,9 %	11 044	02. Saguenay - Lac-Saint-Jean
6 487	4 933	185	11 605	6,0 %	10 246	2	10 248	8,0 %	21 853	03. Capitale-Nationale
5 371	3 863	169	9 403	4,9 %	5 985	1	5 986	4,6 %	15 389	04. Mauricie
4 336	3 584	168	8 088	4,2 %	6 258	0	6 258	4,9 %	14 346	05. Estrie
43 356	28 140	1 264	72 760	37,6 %	31 434	3	31 437	24,4 %	104 197	06. Île-de-Montréal ³
5 175	3 350	126	8 651	4,5 %	5 501	0	5 501	4,3 %	14 152	07. Outaouais
1 383	1 172	48	2 603	1,3 %	2 438	0	2 438	1,9 %	5 041	08. Abitibi-Témiscamingue
761	621	30	1 412	0,7 %	1 239	0	1 239	1,0 %	2 651	09. Côte-Nord
375	284	9	668	0,3 %	262	0	262	0,2 %	930	10. Nord-du-Québec
195	127	4	326	0,2 %	93	0	93	0,1 %	419	ARK ⁴
1 333	1 112	90	2 535	1,3 %	2 455	2	2 457	1,9 %	4 992	11. Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine
2 549	2 319	113	4 981	2,6 %	5 596	0	5 596	4,3 %	10 577	12. Chaudière-Appalaches
3 571	2 603	207	6 381	3,3 %	3 966	0	3 966	3,1 %	10 347	13. Laval
5 749	4 263	187	10 199	5,3 %	5 838	0	5 838	4,5 %	16 037	14. Lanaudière
6 597	4 944	186	11 727	6,1 %	7 077	0	7 077	5,5 %	18 804	15. Laurentides
15 283	11 097	419	26 799	13,8 %	18 391	0	18 391	14,3 %	45 190	16. Montérégie
3 356	2 584	118	6 058	3,1 %	4 124	0	4 124	3,2 %	10 182	17. Centre-du-Québec
12	3	0	15	0,0 %	5 899	2 722	8 621	6,7 %	8 636	Central ⁵
Clientèle supplémentée⁶										
4 461	928	8	5 397	10,9 %	566	2	568	1,4 %	5 965	Allocations d'aide à l'emploi
1 106	57	0	1 163	2,3 %	2 848	4	2 852	6,8 %	4 015	Allocations de soutien
8 390	6 855	564	15 809	31,9 %	4 382	7	4 389	10,5 %	20 198	Revenus de travail ⁷
428	358	28	814	1,6 %	170	0	170	0,4 %	984	Prestations d'assurance-emploi
697	78	0	775	1,6 %	0	0	0	0,0 %	775	Contribution parentale
5 963	21 979	1 561	29 503	59,6 %	35 977	290	36 267	86,5 %	65 770	Revenus d'autres sources
19 633	28 009	1 881	49 523	100 %	41 612	302	41 914	100 %	91 437	Nombre total distinct ⁸
21,5 %	30,6 %	2,1 %	54,2 %		45,5 %	0,3 %	45,8 %		100,0 %	
Nouvelles admissions⁹										
728	364	12	1 104	15,2 %	34	0	34	5,8 %	1 139	Fin des prestations d'a.-e.
1 260	293	10	1 563	21,6 %	42	0	42	7,2 %	1 605	Perte d'emploi sans a.-e.
601	177	6	784	10,8 %	25	0	25	4,3 %	809	Prestations d'a.-e. insuffisantes
2 589	834	28	3 451	47,7 %	101	0	101	17,3 %	3 553	Sous-total
146	192	1	339	4,7 %	22	0	22	3,8 %	362	Perte du conjoint
294	103	1	398	5,5 %	14	0	14	2,4 %	412	Fin des études à temps complet
988	411	25	1 424	19,7 %	156	13	169	28,9 %	1 595	Revenus insuffisants
32	27	0	59	0,8 %	8	0	8	1,4 %	67	En attente de revenus
1 059	489	22	1 570	21,7 %	258	13	271	46,3 %	1 843	Autres raisons
5 108	2 056	77	7 241	100 %	559	26	585	100 %	7 832	Total
65,2 %	26,3 %	1,0 %	92,5 %		7,1 %	0,3 %	7,5 %		100,0 %	Proportion du total

Tableau 2

Évolution du nombre d'adultes prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours selon le type de clientèle, 2011-2012 et 2012-2013

Répartition des adultes prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours selon certaines caractéristiques, janvier 2013

**Programme
d'aide sociale**
**Programme de
solidarité sociale**

	Nombre d'adultes	var. ann.	Sans contraintes	Contraintes temporaires	TOTAL	Contraintes sévères	Conjoints sans cont. sévères	TOTAL
Nombre d'adultes actifs¹ aux programmes d'aide financière de dernier recours								
moyenne 2010-2011	370 251	-0,3 %	140 395	90 509	230 904	131 136	8 210	139 347
avril 2011	370 468	-1,3 %	139 649	91 459	231 108	131 299	8 061	139 360
mai 2011	369 235	-1,2 %	138 370	91 376	229 746	131 470	8 019	139 489
juin 2011	368 392	-0,8 %	137 664	91 611	229 275	131 166	7 951	139 117
juillet 2011	367 616	-0,6 %	137 313	91 605	228 918	130 849	7 849	138 698
août 2011	366 709	-0,9 %	136 955	91 367	228 322	130 559	7 828	138 387
septembre 2011	362 232	-1,8 %	133 274	90 895	224 169	130 362	7 701	138 063
octobre 2011	359 322	-2,0 %	133 635	87 871	221 506	130 147	7 669	137 816
novembre 2011	358 944	-2,2 %	132 924	88 326	221 250	130 093	7 601	137 694
décembre 2011	359 275	-2,3 %	132 777	88 788	221 565	130 146	7 564	137 710
janvier 2012	361 816	-2,2 %	134 363	89 338	223 701	130 536	7 579	138 115
février 2012	362 584	-2,3 %	134 747	89 852	224 599	130 438	7 547	137 985
mars 2012	362 227	-2,5 %	133 814	90 297	224 111	130 558	7 558	138 116
moyenne 2011-2012	364 068	-1,7 %	135 457	90 232	225 689	130 635	7 744	138 379
avril 2012	360 906	-2,6 %	132 269	90 506	222 775	130 598	7 533	138 131
mai 2012	359 178	-2,7 %	130 867	90 334	221 201	130 498	7 479	137 977
juin 2012	356 046	-3,4 %	128 244	89 959	218 203	130 391	7 452	137 843
juillet 2012	354 564	-3,6 %	126 952	89 958	216 910	130 272	7 382	137 654
août 2012	354 300	-3,4 %	126 641	90 170	216 811	130 119	7 370	137 489
septembre 2012	353 525	-2,4 %	126 015	90 144	216 159	130 041	7 325	137 366
octobre 2012	352 262	-2,0 %	127 906	87 262	215 168	129 778	7 316	137 094
novembre 2012	351 100	-2,2 %	126 380	87 673	214 053	129 797	7 250	137 047
décembre 2012	351 679	-2,1 %	126 160	88 344	214 504	129 932	7 243	137 175
janvier 2013	354 080	-2,1 %	127 789	88 885	216 674	130 126	7 280	137 406
février 2013								
mars 2013								
moyenne 2012-2013	354 764	-2,6 %	127 922	89 324	217 246	130 155	7 363	137 518
	<i>prop.</i>							
En janvier 2013								
Nombre d'adultes	354 080	100 %	127 789	88 885	216 674	130 126	7 280	137 406
Proportion (ens. des adultes)	100,0 %		36,1%	25,1%	61,2%	36,8%	2,1%	38,8%
Proportion (selon la catégorie)			59,0%	41,0%	100,0%	94,7%	5,3%	100,0%
Situation familiale								
Personnes seules	250 499	70,7 %	84 530	49 656	134 186	116 313	0	116 313
Couples sans enfants	26 226	7,4 %	6 520	6 668	13 188	7 687	5 351	13 038
Familles monoparentales	39 615	11,2 %	16 422	19 272	35 694	3 921	0	3 921
Couples avec enfants	36 734	10,4 %	20 067	12 563	32 630	2 175	1 929	4 104
Conjoints d'étudiant	1 006	0,3 %	250	726	976	30	0	30
Sexe								
Hommes	185 484	52,4 %	78 354	34 779	113 133	68 992	3 359	72 351
Femmes	168 596	47,6 %	49 435	54 106	103 541	61 134	3 921	65 055
Âge								
Moyenne (années)	44,4		38,5	47,5	42,2	47,6	51,1	47,8
Moins de 21 ans	11 376	3,2 %	5 339	2 363	7 702	3 655	19	3 674
De 21 à 24 ans	19 959	5,6 %	9 272	5 344	14 616	5 255	88	5 343
De 25 à 29 ans	28 941	8,2 %	14 241	7 636	21 877	6 864	200	7 064
De 30 à 34 ans	33 785	9,5 %	17 194	8 145	25 339	8 133	313	8 446
De 35 à 39 ans	33 826	9,6 %	18 018	6 679	24 697	8 724	405	9 129
De 40 à 44 ans	35 371	10,0 %	19 533	4 810	24 343	10 412	616	11 028
De 45 à 49 ans	43 740	12,4 %	22 018	3 904	25 922	16 817	1 001	17 818
De 50 à 54 ans	50 039	14,1 %	21 755	3 644	25 399	23 214	1 426	24 640
55 ans et plus	97 043	27,4 %	419	46 360	46 779	47 052	3 212	50 264
Scolarité²								
Primaire	27 415	7,7 %	6 946	7 547	14 493	11 981	941	12 922
Secondaire I à IV	125 816	35,5 %	54 382	30 463	84 845	37 920	3 051	40 971
Secondaire V	66 851	18,9 %	26 193	18 966	45 159	20 398	1 294	21 692
Collégiale	20 369	5,8 %	8 067	5 293	13 360	6 765	244	7 009
Universitaire	19 221	5,4 %	8 444	5 915	14 359	4 656	206	4 862
Inconnue	94 408	26,7 %	23 757	20 701	44 458	48 406	1 544	49 950
Durée de présence cumulative³								
Moyenne (mois)	167,3		112,1	143,2	124,8	235,3	216,2	234,3
Premier mois	2 457	0,7 %	1 634	665	2 299	149	9	158
De 2 à 5 mois	9 920	2,8 %	6 345	2 847	9 192	675	53	728
De 6 à 11 mois	11 931	3,4 %	6 878	3 672	10 550	1 302	79	1 381
De 12 à 23 mois	21 007	5,9 %	11 569	6 620	18 189	2 637	181	2 818
De 24 à 47 mois	35 800	10,1 %	18 146	11 439	29 585	5 859	356	6 215
De 48 à 119 mois	75 603	21,4 %	33 440	21 542	54 982	19 381	1 240	20 621
120 mois et plus	197 362	55,7 %	49 777	42 100	91 877	100 123	5 362	105 485
Programme et types de contraintes à l'emploi								
PAS - Sans contraintes	127 789	36,1 %	127 789	0	127 789	0	0	0
PAS - Contraintes temporaires	88 885	25,1 %	0	88 885	88 885	0	0	0
PSS - Contraintes sévères	130 126	36,8 %	0	0	0	130 126	0	130 126
PSS - Conjoints sans cont. sévères	7 280	2,1 %	0	0	0	0	7 280	7 280
Région								
01. Bas-Saint-Laurent	9 095	2,6 %	2 164	2 021	4 185	4 507	403	4 910
02. Saguenay - Lac-Saint-Jean	11 939	3,4 %	3 803	2 761	6 564	5 029	346	5 375
03. Capitale-Nationale	23 426	6,6 %	7 191	5 448	12 639	10 333	454	10 787
04. Mauricie	16 590	4,7 %	5 905	4 259	10 164	6 043	383	6 426
05. Estrie	15 707	4,4 %	5 014	3 971	8 985	6 347	375	6 722
06. Île-de-Montréal ⁴	117 184	33,1 %	51 348	32 508	83 856	31 665	1 663	33 328
07. Outaouais	15 476	4,4 %	5 858	3 672	9 530	5 567	379	5 946
08. Abitibi-Témiscamingue	5 469	1,5 %	1 541	1 278	2 819	2 472	178	2 650
09. Côte-Nord	2 834	0,8 %	831	691	1 522	1 251	61	1 312
10. Nord-du-Québec ARK ⁵	1 002	0,3 %	425	305	730	263	9	272
	460	0,1 %	230	135	365	93	2	95
11. Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	5 667	1,6 %	1 584	1 302	2 886	2 498	283	2 781
12. Chaudière-Appalaches	11 382	3,2 %	2 822	2 568	5 390	5 661	331	5 992
13. Laval	11 544	3,3 %	4 277	3 058	7 335	3 988	221	4 209
14. Lanaudière	17 507	4,9 %	6 570	4 688	11 258	5 897	352	6 249
15. Laurentides	20 371	5,8 %	7 374	5 380	12 754	7 153	464	7 617
16. Montérégie	49 133	13,9 %	17 347	12 109	29 456	18 608	1 069	19 677
17. Centre-du-Québec	11 054	3,1 %	3 725	2 861	6 586	4 188	280	4 468
Central ⁶	8 700	2,5 %	10	5	15	8 656	29	8 685

MESS, Direction de la statistique et de l'information de gestion - Statistique, mars 2013.

Tableau 5

Évolution du nombre de participants au Programme alternative jeunesse, 2011-2012 et 2012-2013

	Nombre total d'adultes	Taux de variation annuelle	Nés hors du Canada	Hommes	Femmes	Nombre d'adultes avec alloc. jeunesse ²	Taux de variation annuelle	Allocation moyenne ³
Participants au Programme alternative jeunesse¹								
moyenne 2010-2011	7 736	-2,9 %	878	4 075	3 661	6 473	-3,9 %	656,71 \$
avril 2011	7 591	-12,3 %	862	3 904	3 687	6 345	-12,0 %	620,09 \$
mai 2011	7 389	-11,2 %	863	3 790	3 599	6 254	-9,8 %	755,27 \$
juin 2011	6 918	-12,0 %	833	3 492	3 426	5 709	-12,4 %	613,70 \$
juillet 2011	6 540	-12,8 %	796	3 256	3 284	5 479	-12,3 %	601,85 \$
août 2011	6 438	-13,4 %	779	3 165	3 273	5 558	-12,9 %	716,25 \$
septembre 2011	6 343	-14,2 %	754	3 104	3 239	5 268	-13,0 %	598,68 \$
octobre 2011	6 349	-15,3 %	730	3 090	3 259	5 331	-12,9 %	737,18 \$
novembre 2011	6 409	-15,2 %	725	3 119	3 290	5 297	-16,9 %	604,16 \$
décembre 2011	6 342	-15,3 %	722	3 087	3 255	5 329	-15,3 %	617,92 \$
janvier 2012	6 557	-15,0 %	719	3 230	3 327	5 630	-14,8 %	745,57 \$
février 2012	6 704	-13,3 %	743	3 335	3 369	5 646	-12,7 %	621,16 \$
mars 2012	6 740	-12,2 %	737	3 357	3 383	5 665	-12,4 %	623,51 \$
moyenne 2011-2012	6 693	-13,5 %	772	3 327	3 366	5 626	-13,1 %	654,61 \$
avril 2012	6 728	-11,4 %	720	3 327	3 401	5 759	-9,2 %	760,70 \$
mai 2012	6 600	-10,7 %	705	3 224	3 376	5 475	-12,5 %	613,34 \$
juin 2012	6 356	-8,1 %	698	3 073	3 283	5 251	-8,0 %	613,92 \$
juillet 2012	6 069	-7,2 %	678	2 912	3 157	5 102	-6,9 %	788,39 \$
août 2012	6 053	-6,0 %	675	2 875	3 178	5 117	-7,9 %	634,52 \$
septembre 2012	6 155	-3,0 %	684	2 902	3 253	5 125	-2,7 %	642,12 \$
octobre 2012	6 500	2,4 %	685	3 098	3 402	5 495	3,1 %	805,72 \$
novembre 2012	6 904	7,7 %	713	3 324	3 580	5 758	8,7 %	650,14 \$
décembre 2012	7 077	11,6 %	750	3 430	3 647	6 003	12,6 %	816,47 \$
janvier 2013	7 475	14,0 %	763	3 652	3 823	6 354	12,9 %	666,94 \$
février 2013								
mars 2013								
moyenne 2012-2013	6 592	-1,5 %	707	3 182	3 410	5 544	-1,5 %	699,23 \$

Proportion

Proportion

Répartition des participants au Programme alternative jeunesse selon certaines caractéristiques, janvier 2013

En janvier 2013								
Nombre d'adultes	7 475	100,0 %	763	3 652	3 823	6 354	100,0%	666,94 \$
Proportion	100,0 %		10,2 %	48,9 %	51,1 %	85,0 %		

Situation familiale⁴								
Personnes seules	5 914	79,1 %	597	3 342	2 572	5 032	79,2 %	653,37 \$
Couples sans enfants	128	1,7 %	9	50	78	111	1,7 %	664,49 \$
Familles monoparentales	879	11,8 %	97	17	862	744	11,7 %	755,91 \$
Couples avec enfants	186	2,5 %	7	63	123	159	2,5 %	668,03 \$
Conjoints d'étudiant	0	0,0 %	0	0	0	0	0,0 %	- \$
Inconnue	368	4,9 %	53	180	188	308	4,8 %	674,02 \$

Sexe								
Hommes	3 652	48,9 %	357	3 652	0	3 084	48,5 %	654,38 \$
Femmes	3 823	51,1 %	406	0	3 823	3 270	51,5 %	678,78 \$

Âge								
Moyenne (années)	20,5		20,9	20,5	20,5	20,4		
Moins de 18 ans	61	0,8 %	7	15	46	58	0,9 %	704,26 \$
De 18 à 20 ans	3 884	52,0 %	329	1 891	1 993	3 441	54,2 %	666,23 \$
21 ans et plus	3 530	47,2 %	427	1 746	1 784	2 855	44,9 %	667,02 \$

Scolarité⁵								
Primaire	417	5,6 %	56	247	170	362	5,7 %	667,72 \$
Secondaire I à IV	4 856	65,0 %	319	2 401	2 455	4 116	64,8 %	667,50 \$
Secondaire V	993	13,3 %	145	459	534	829	13,0 %	659,31 \$
Collégiale	122	1,6 %	26	42	80	97	1,5 %	640,06 \$
Universitaire	32	0,4 %	22	10	22	23	0,4 %	605,30 \$
Inconnue	1 055	14,1 %	195	493	562	927	14,6 %	675,30 \$

Types de contraintes à l'emploi								
Sans contraintes	6 051	80,9 %	608	3 406	2 645	5 166	81,3 %	654,04 \$
Contraintes temporaires	1 053	14,1 %	102	65	988	878	13,8 %	740,33 \$
Cont. tempo.: état de santé	91	1,2 %	4	41	50	65	1,0 %	680,18 \$
Cont. tempo.: enf./gross.	953	12,7 %	97	23	930	808	12,7 %	744,90 \$
Cont. tempo.: enf. handicapé	2	0,0 %	0	0	2	1	0,0 %	1 170,00 \$
Cont. tempo.: autres	7	0,1 %	1	1	6	4	0,1 %	686,88 \$
Contraintes sévères	3	0,0 %	0	1	2	2	0,0 %	672,00 \$
Inconnu	368	4,9 %	53	180	188	308	4,8 %	674,02 \$

Région								
01. Bas-Saint-Laurent	189	2,5 %	1	112	77	154	2,4 %	624,62 \$
02. Saguenay - Lac-Saint-Jean	290	3,9 %	2	137	153	237	3,7 %	642,91 \$
03. Capitale-Nationale	391	5,2 %	37	168	223	328	5,2 %	667,49 \$
04. Mauricie	505	6,8 %	17	267	238	419	6,6 %	680,23 \$
05. Estrie	388	5,2 %	62	200	188	340	5,4 %	651,04 \$
06. Île-de-Montréal ⁶	1 530	20,5 %	438	737	793	1 340	21,1 %	674,35 \$
07. Outaouais	455	6,1 %	31	183	272	397	6,2 %	679,38 \$
08. Abitibi-Témiscamingue	173	2,3 %	0	72	101	148	2,3 %	665,84 \$
09. Côte-Nord	106	1,4 %	0	53	53	87	1,4 %	673,34 \$
10. Nord-du-Québec	15	0,2 %	0	9	6	13	0,2 %	700,85 \$
ARK ⁷	0	0,0 %	0	0	0	0	0,0 %	- \$
11. Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	213	2,8 %	1	106	107	192	3,0 %	662,66 \$
12. Chaudière-Appalaches	263	3,5 %	7	128	135	211	3,3 %	650,42 \$
13. Laval	289	3,9 %	41	125	164	242	3,8 %	671,80 \$
14. Lanaudière	433	5,8 %	8	198	235	377	5,9 %	680,18 \$
15. Laurentides	494	6,6 %	7	253	241	385	6,1 %	663,63 \$
16. Montérégie	1 321	17,7 %	77	692	629	1 124	17,7 %	656,58 \$
17. Centre-du-Québec	420	5,6 %	34	212	208	360	5,7 %	686,93 \$

MESS, Direction de la statistique et de l'information de gestion - Statistique, mars 2013.

Tableau 6

Évolution du nombre
d'adultes prestataires
des programmes
d'aide financière de
dernier recours qui
reçoivent une
allocation de soutien,
2011-2012 et
2012-2013

	DEVENIR				INTERAGIR			
	Programme d'aide sociale	Programme de solidarité sociale	TOTAL	var. ann.	Programme d'aide sociale	Programme de solidarité sociale	TOTAL	var. ann.
Nombre d'adultes qui reçoivent une allocation de soutien¹								
moyenne 2010-2011	450	231	681	-20,3%	723	2 527	3 250	-4,7%
avril 2011	292	180	472	-41,9%	606	2 224	2 830	-21,0%
mai 2011	186	97	283	-64,7%	446	1 670	2 116	-40,3%
juin 2011	149	73	222	-72,0%	334	1 248	1 582	-54,4%
juillet 2011	108	55	163	-78,7%	197	909	1 106	-66,5%
août 2011	15	3	18	-97,3%	11	42	53	-98,2%
septembre 2011	5	1	6	-99,0%	1	16	17	-99,4%
octobre 2011	0	0	0	0,0%	0	0	0	0,0%
novembre 2011	0	0	0	0,0%	0	0	0	0,0%
décembre 2011	0	0	0	0,0%	0	0	0	0,0%
janvier 2012	0	0	0	0,0%	0	0	0	0,0%
février 2012	0	0	0	0,0%	0	0	0	0,0%
mars 2012	0	0	0	0,0%	0	0	0	0,0%
moyenne 2011-2012	63	34	97	-85,8%	133	509	642	-80,2%
avril 2012	0	0	0	0,0%	0	0	0	0,0%
mai 2012	0	0	0	0,0%	0	0	0	0,0%
juin 2012	0	0	0	0,0%	0	0	0	0,0%
juillet 2012	0	0	0	0,0%	0	0	0	0,0%
août 2012	0	0	0	0,0%	0	0	0	0,0%
septembre 2012	0	0	0	0,0%	0	0	0	0,0%
octobre 2012	0	0	0	0,0%	0	0	0	0,0%
novembre 2012	0	0	0	0,0%	0	0	0	0,0%
décembre 2012	0	0	0	0,0%	0	0	0	0,0%
janvier 2013	0	0	0	0,0%	0	0	0	0,0%
février 2013								
mars 2013								
moyenne 2012-2013	0	0	0	0,0%	0	0	0	0,0%
				<i>prop.</i>				<i>prop.</i>
En janvier 2013								
Nombre d'adultes	0	0	0	0,0%	0	0	0	0,0%

Tableau 7

Évolution du taux d'assistance sociale au Québec, 2011-2012 et 2012-2013

	Nombre total d'adultes distincts ³	Taux d'assistance sociale (18-64 ans)	Nombre d'enfants	Taux d'assistance sociale (0-17 ans)	Nombre total de prestataires distincts ³	Taux d'assistance sociale (0-64 ans)
Taux d'assistance sociale pour l'ensemble du Québec^{1,2}						
moyenne 2010-2011	376 022	7,3%	113 482	7,4%	489 503	7,3%
avril 2011	376 176	7,2%	112 170	7,4%	488 346	7,3%
mai 2011	374 865	7,2%	111 914	7,3%	486 779	7,2%
juin 2011	373 646	7,2%	111 765	7,3%	485 411	7,2%
juillet 2011	372 677	7,2%	111 915	7,3%	484 592	7,2%
août 2011	371 747	7,2%	112 415	7,4%	484 162	7,2%
septembre 2011	366 851	7,1%	110 722	7,3%	477 573	7,1%
octobre 2011	363 938	7,0%	109 022	7,2%	472 960	7,0%
novembre 2011	363 568	7,0%	107 261	7,0%	470 829	7,0%
décembre 2011	363 940	7,0%	107 225	7,0%	471 165	7,0%
janvier 2012	366 883	7,0%	108 215	7,1%	475 098	7,0%
février 2012	367 471	7,0%	108 109	7,1%	475 580	7,0%
mars 2012	367 177	7,0%	107 512	7,0%	474 689	7,0%
moyenne 2011-2012	369 078	7,1%	109 854	7,2%	478 932	7,2%
avril 2012	366 027	7,0%	107 209	7,0%	473 236	7,0%
mai 2012	364 132	7,0%	107 084	7,0%	471 216	7,0%
juin 2012	360 825	6,9%	106 183	7,0%	467 008	6,9%
juillet 2012	359 227	6,9%	106 037	7,0%	465 264	6,9%
août 2012	358 946	6,9%	106 630	7,0%	465 576	6,9%
septembre 2012	357 950	6,9%	106 095	7,0%	464 045	6,9%
octobre 2012	356 890	6,8%	105 030	6,9%	461 920	6,8%
novembre 2012	355 976	6,8%	102 756	6,7%	458 732	6,8%
décembre 2012	356 888	6,8%	102 932	6,7%	459 820	6,8%
janvier 2013	359 721	6,9%	104 005	6,8%	463 726	6,9%
février 2013						
mars 2013						
moyenne 2012-2013	359 658	7,0%	105 396	6,9%	465 054	6,9%
moyenne mobile - 12 derniers mois	360 936	7,0%	105 799	6,9%	466 734	7,0%

Taux d'assistance sociale selon les régions, janvier 2013

Taux d'assistance sociale par région - janvier 2013						
01 Bas-Saint-Laurent	9 210	7,3%	1 603	4,7%	10 813	6,8%
02 Saguenay - Lac-St-Jean	12 148	7,0%	2 293	4,7%	14 441	6,5%
03 Capitale-Nationale	23 719	5,1%	4 579	3,9%	28 298	4,9%
04 Mauricie	16 961	10,2%	4 026	9,4%	20 987	10,1%
05 Estrie	15 995	8,0%	4 302	7,2%	20 297	7,8%
06 Île-de-Montréal	118 386	8,9%	44 584	12,6%	162 970	9,7%
07 Outaouais	15 833	6,4%	4 969	6,6%	20 802	6,5%
08 Abitibi-Témiscamingue	5 600	6,0%	1 205	4,0%	6 805	5,5%
09 Côte-Nord	2 910	4,7%	585	3,0%	3 495	4,3%
10 Nord-du-Québec	1 013	3,9%	533	3,8%	1 546	3,9%
11 Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	5 837	10,0%	1 188	8,2%	7 025	9,6%
12 Chaudière-Appalaches	11 572	4,5%	2 051	2,6%	13 623	4,0%
13 Laval	11 757	4,5%	3 982	4,8%	15 739	4,6%
14 Lanaudière	17 852	5,8%	5 169	5,3%	23 021	5,7%
15 Laurentides	20 718	5,7%	5 216	4,6%	25 934	5,4%
16 Montérégie	50 136	5,3%	14 798	5,0%	64 934	5,2%
17 Centre-du-Québec	11 374	7,7%	2 896	6,3%	14 270	7,4%

MESS, Direction de la statistique et de l'information de gestion - Statistique, mars 2013.

Notes relatives aux tableaux

Tableau 1

1. Les dossiers actifs représentent les ménages ayant eu droit à une aide financière de dernier recours pour le mois considéré, que ce soit au programme d'aide sociale ou au programme de solidarité sociale.
2. Désigne les personnes qui n'ont pas d'adresse fixe ou stable ou qui n'ont pas l'assurance d'un hébergement stable pour les 60 prochains jours.
3. Depuis le mois d'avril 2008, la région Île-de-Montréal regroupe les anciennes régions Ville-de-Montréal et Montréal-Banlieue.
4. ARK : Administration régionale Kativik (les prestataires sont aussi dénombrés dans la région Nord-du-Québec).
5. La région « Central » regroupe les dossiers administrés centralement. Depuis mars 2004, en raison de changements dans les modes de gestion des dossiers relatifs à la clientèle sous curatelle publique, ces derniers sont regroupés dans la région « Central » (avec les prestataires hébergés).
6. Dossiers pour lesquels un revenu d'une valeur supérieure à 2 \$ est déclaré pour le mois.
7. Depuis le mois d'avril 2007, les prestataires recevant des revenus de subventions salariales sont dénombrés avec ceux recevant des revenus de travail.
8. Dénombrer les dossiers distinctement (une seule fois), même si ces derniers déclarent plus d'un type de revenu pour le mois.
9. Désignent le nombre de demandes de prestations d'aide financière de dernier recours acceptées pour ce mois, qu'il y ait ou non versement pour le mois courant. Toutefois, un ménage nouvellement admis sera dénombré dans l'ensemble des ménages actifs seulement s'il a reçu une prestation.
10. Depuis le mois de juillet 2011, le Ministère ne verse plus l'ajustement pour la TVQ ce qui entraîne une baisse de la prestation moyenne. Celui-ci a été remplacé par le crédit d'impôt pour la solidarité qui est versé par Revenu Québec.

Tableau 2

1. Les adultes actifs représentent les conjoints qui composent les ménages ayant eu droit à une prestation des programmes d'aide financière de dernier recours pour le mois considéré.
2. La scolarité correspond au niveau d'enseignement le plus élevé atteint. Cette information ne nous renseigne pas sur le ou les diplômes obtenus.
3. Certains dossiers présentent une durée cumulative inférieure à la durée consécutive. Il s'agit d'enfants de familles prestataires ayant atteint l'âge de 18 ans et qui font une demande de prestation. La date d'admission de ces nouveaux prestataires est fixée à la même date que la date d'admission de leurs parents. Pour plus de précisions, consulter le lexique.
4. Depuis le mois d'avril 2008, la région Île-de-Montréal regroupe les anciennes régions Ville-de-Montréal et Montréal-Banlieue.
5. ARK : Administration régionale Kativik (les prestataires sont aussi dénombrés dans la région Nord-du-Québec).
6. La région « Central » regroupe les dossiers administrés centralement. Depuis mars 2004, en raison de changements dans les modes de gestion des dossiers relatifs à la clientèle sous curatelle publique, ces derniers sont regroupés dans la région « Central » (avec les prestataires hébergés).

Tableau 3

1. Les adultes actifs représentent les conjoints qui composent les ménages ayant eu droit à une prestation du Programme d'aide sociale pour le mois considéré.
2. La scolarité correspond au niveau d'enseignement le plus élevé atteint. Cette information ne nous renseigne pas sur le ou les diplômes obtenus.
3. Certains dossiers présentent une durée cumulative inférieure à la durée consécutive. Il s'agit d'enfants de familles prestataires ayant atteint l'âge de 18 ans et qui font une demande de prestation. La date d'admission de ces nouveaux prestataires est fixée à la même date que la date d'admission de leurs parents. Pour plus de précisions, consulter le lexique.
4. Depuis le mois d'avril 2008, la région Île-de-Montréal regroupe les anciennes régions Ville-de-Montréal et Montréal-Banlieue.
5. ARK : Administration régionale Kativik (les prestataires sont aussi dénombrés dans la région Nord-du-Québec).
6. La région « Central » regroupe les dossiers administrés centralement. Depuis mars 2004, en raison de changements dans les modes de gestion des dossiers relatifs à la clientèle sous curatelle publique, ces derniers sont regroupés dans la région « Central » (avec les prestataires hébergés).
7. Depuis le 1^{er} janvier 2006, l'ajout de la contrainte temporaire pour enfant handicapé entraîne une diminution du nombre d'adultes sans contraintes, d'adultes présentant une contrainte pour enfant à charge ou de ceux ayant une contrainte temporaire de la catégorie « autres ».

Tableau 4

1. Les adultes actifs représentent les conjoints qui composent les ménages ayant eu droit à une prestation du Programme de solidarité sociale pour le mois considéré.
2. La scolarité correspond au niveau d'enseignement le plus élevé atteint. Cette information ne nous renseigne pas sur le ou les diplômes obtenus.
3. Certains dossiers présentent une durée cumulative inférieure à la durée consécutive. Il s'agit d'enfants de familles prestataires ayant atteint l'âge de 18 ans et qui font une demande de prestation. La date d'admission de ces nouveaux prestataires est fixée à la même date que la date d'admission de leurs parents. Pour plus de précisions, consulter le lexique.
4. Depuis le mois d'avril 2008, la région Île-de-Montréal regroupe les anciennes régions Ville-de-Montréal et Montréal-Banlieue.
5. ARK : Administration régionale Kativik (les prestataires sont aussi dénombrés dans la région Nord-du-Québec).
6. La région « Central » regroupe les dossiers administrés centralement. Depuis mars 2004, en raison de changements dans les modes de gestion des dossiers relatifs à la clientèle sous curatelle publique, ces derniers sont regroupés dans la région « Central » (avec les prestataires hébergés).

Tableau 5

1. Sont dénombrés ici les adultes qui ont une participation en cours au Programme alternative jeunesse, que celle-ci ait débuté au cours du mois considéré ou avant, pourvu qu'il y ait au moins une journée d'activité dans le mois.
2. Sont dénombrés ici les adultes pour lesquels une allocation jeunesse a été versée au cours du mois considéré. Ce ne sont pas tous les participants à Alternative jeunesse qui reçoivent une telle allocation : certains reçoivent plutôt une allocation d'aide à

l'emploi parce qu'ils participent à certaines mesures d'Emploi-Québec (mesure de formation, projets de préparation à l'emploi) dans le cadre de leur participation à Alternative jeunesse, tout en étant admissibles au compte de l'assurance-emploi.

3. Bien que l'allocation jeunesse soit versée aux deux semaines, l'allocation moyenne est calculée sur une base mensuelle à partir des montants versés au cours du mois. Par conséquent, l'allocation moyenne sera plus élevée s'il y a trois versements à l'intérieur d'un même mois.
4. Les caractéristiques retenues sont celles au début de la participation à Alternative jeunesse puisque par la suite, elles ne sont pas disponibles pour la majorité des individus.
5. La scolarité correspond au niveau d'enseignement le plus élevé atteint. Cette information ne nous renseigne pas sur le ou les diplômes obtenus.
6. Depuis le mois d'avril 2008, la région Île-de-Montréal regroupe les anciennes régions Ville-de-Montréal et Montréal-Banlieue.
7. ARK : Administration régionale Kativik (les prestataires sont aussi dénombrés dans la région Nord-du-Québec).

Tableau 6

1. Les adultes qui participent à un Programme d'aide et d'accompagnement social (PAAS) pour un mois donné reçoivent une allocation de soutien pour le mois suivant. Le chiffre présenté ici correspond au nombre de participants au PAAS qui reçoivent une allocation de soutien pour le mois traité.
2. La scolarité correspond au niveau d'enseignement le plus élevé atteint. Cette information ne nous renseigne pas sur le ou les diplômes obtenus.
3. Depuis le mois d'avril 2008, la région Île-de-Montréal regroupe les anciennes régions Ville-de-Montréal et Montréal-Banlieue.
4. ARK: Administration régionale Kativik (les adultes prestataires sont aussi dénombrés dans la région du Nord-du-Québec).
5. La région "Central" regroupe les dossiers administrés centralement. Depuis le mois de mars 2004, les dossiers relatifs à la clientèle sous curatelle publique sont regroupés dans la région "Central" (avec les prestataires hébergés).

Tableau 7

1. Le calcul du taux d'assistance sociale a été revu pour y inclure, avec les prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours, les participants au Programme alternative jeunesse qui ont une allocation jeunesse. Cette correction du taux d'assistance sociale, rétroactive à avril 2007, fait référence aux 3 programmes d'assistance sociale.
2. La clientèle du MESS localisée au Central n'est pas considérée dans les données régionales car il s'agit plus d'une affectation administrative que régionale. Toutefois, cette clientèle du Central est dénombrée dans les données pour l'ensemble du Québec.
3. Aux fins de calcul du taux d'assistance sociale, les individus qui, pour une même période, étaient prestataires aux programmes d'aide financière de dernier recours et participaient au Programme alternative jeunesse sont dénombrés juste une fois.

Définitions des termes utilisés dans le rapport

Adulte

Personne qui ne dépend pas d'un parent pour sa subsistance ou personne mineure qui a la charge d'un enfant, qui est mariée ou a déjà été mariée ou qui a obtenu une pleine émancipation par le tribunal.

Adultes ayant cumulé deux ans et plus sans interruption

Adultes prestataires qui présentent un nombre de mois de présence à l'aide de dernier recours supérieur ou égal à 24 mois depuis leur dernière date d'admission à l'aide de dernier recours.

Aide financière de dernier recours

Aide financière octroyée dans le cadre des programmes d'aide financière de dernier recours aux personnes qui n'ont pas de ressources suffisantes pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. Elle comble la différence entre les besoins essentiels des ménages et les ressources dont ils disposent. Elle regroupe le Programme d'aide sociale et le Programme de solidarité sociale.

Allocation de soutien

Aide financière versée par le Ministère aux personnes qui participent au Programme d'aide et d'accompagnement social.

Aide financière accordée

On utilise le terme « prestation » pour désigner l'aide financière accordée en vertu de chacun des programmes (ex. : prestations d'aide sociale).

Allocation d'aide à l'emploi

Aide financière versée par Emploi-Québec aux personnes qui participent à certaines mesures actives ou d'insertion sociale.

Allocation de solidarité sociale

Montant versé à l'adulte seul ou au couple prestataire du Programme de solidarité sociale.

Allocation jeunesse

Aide financière versée aux individus qui participent au Programme alternative jeunesse.

Allocation mixte

Montant ajouté à la prestation de base du Programme d'aide sociale lorsque les deux membres adultes qui composent la famille présentent des contraintes temporaires à l'emploi.

Allocation pour contraintes temporaires à l'emploi

Montant ajouté à la prestation de base du Programme d'aide sociale lorsque l'adulte seul ou un membre adulte de la famille présente des contraintes temporaires à l'emploi, le second adulte ne présentant aucune contrainte à l'emploi.

Allocation reconnue

Aide financière versée par un tiers (personne, association, société ou organisme) à un prestataire du Programme d'aide sociale ou du Programme de solidarité sociale et reconnue à titre d'allocation d'aide à l'emploi ou d'allocation de soutien.

Clientèle

On utilise le terme « prestataire » pour désigner la clientèle de chacun des programmes (ex. : prestataire d'aide sociale).

Clientèle supplémentée

Tout adulte bénéficiant d'une prestation des programmes d'aide financière de dernier recours et qui déclare un ou plusieurs revenus d'autres sources. On retrouve, par exemple, des allocations d'aide à l'emploi, des allocations reconnues, des revenus de travail à titre de salarié ou de travailleur autonome, des prestations d'assurance-emploi, une contribution parentale.

Conjoint d'étudiant

Adulte dont le conjoint étudie à temps plein au postsecondaire et bénéficie du Programme d'aide financière du ministère de l'Éducation. Cette catégorie ne dénombre que des adultes seuls, puisque les besoins des enfants de l'un ou l'autre des conjoints sont assumés par le conjoint aux études.

Conjoint sans contraintes sévères

Adulte prestataire du Programme de solidarité sociale qui ne présente pas de contraintes sévères à l'emploi ou pour lequel le dossier ne fait pas mention de ce type de contraintes. Celui-ci est tout de même prestataire du dit programme car son conjoint présente, pour sa part, des contraintes sévères à l'emploi.

Contribution parentale

Aide réputée fournie par les parents de l'adulte qui est reconnu dépendant de ceux-ci. La contribution parentale est établie en fonction de la situation financière et familiale et du nombre d'enfants à la charge des parents. Elle s'applique, s'il y a lieu, pendant une période maximale de trois ans.

Données officielles

Les données « officielles » sont produites à partir d'informations, colligées dans les systèmes, ayant fait l'objet de mises à jour pendant deux mois.

Durée de présence consécutive (sans interruption)

Nombre de mois écoulés depuis la dernière date d'admission à l'aide de dernier recours. Dans le cas d'un enfant de famille prestataire qui atteint l'âge de 18 ans et qui effectue une demande de prestations, la date d'admission de ce nouveau prestataire est fixée à la même date que celle de ses parents.

Durée de présence cumulative

Nombre total de mois, depuis janvier 1975, où un adulte a été présent à l'aide de dernier recours avec une aide financière, qu'il y ait eu ou non sortie de l'aide au cours de la période. Dans le cas d'un enfant de famille prestataire qui atteint l'âge de 18 ans et qui effectue une demande de prestations, la période retenue pour le calcul de la durée de présence cumulative débute au premier mois de versement de la prestation d'aide sociale ou de solidarité sociale au nouvel adulte prestataire. Par conséquent, certains jeunes peuvent présenter une durée consécutive supérieure à leur durée cumulative.

Enfant à charge

Personne qui ne doit pas être le parent d'un enfant à sa charge et qui doit dépendre, pour sa subsistance, soit d'un parent, soit d'un adulte qui en a la garde en vertu du jugement d'un tribunal. C'est une personne mineure, non mariée ou qui ne l'a jamais été, ou encore c'est une personne majeure qui fréquente un établissement scolaire et qui n'a pas de conjoint ou n'a jamais été mariée. Sont dénombrés ici les enfants présents dans les ménages prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours.

Estimations

Données arrondies à partir des données préliminaires pour refléter la situation du dénombrement « officiel » des prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours.

Ménage

Appellation générale désignant un adulte seul ou une famille avec ou sans enfants. Seuls les ménages ayant reçu, au cours du mois, une aide financière de dernier recours sont dénombrés.

Nés hors du Canada

Toute personne qui n'est pas née au Canada. Il s'agit de personnes ayant acquis la citoyenneté canadienne, de personnes en attente ou ayant obtenu le droit de résidence au Canada ou encore de revendicateurs du statut de réfugié.

Nouvelles admissions

Demandes d'aide, déposées au cours du mois, pour lesquelles les ménages ont été identifiés comme admissibles à l'attribution initiale. Les ménages peuvent recevoir ou non une aide financière pour le mois de la demande. Ils peuvent être admis pour la première fois ou encore effectuer un retour aux programmes d'aide financière de dernier recours.

Participant

Individu qui participe soit au Programme alternative jeunesse, soit à une mesure ou un service d'Emploi-Québec.

Prestataire

Personne dont la subsistance est assurée par l'aide financière de dernier recours. Par exemple, un couple avec trois enfants à charge représente cinq prestataires.

Prestation de base

Montant de base applicable à l'adulte seul ou au couple prestataire du Programme d'aide sociale.

Prestation de base Hébergés

Montant de base applicable à l'adulte hébergé admis dans un centre d'hébergement, d'accueil, hospitalier ou de réadaptation, de même qu'à un ex-détenu logé dans un établissement reconnu en vue de sa réinsertion sociale, que celui-ci soit prestataire du Programme d'aide sociale ou du Programme de solidarité sociale.

Prestation versée

Aide financière des programmes d'aide financière de dernier recours qui comprend la prestation de base, les allocations supplémentaires accordées selon le type de contraintes à l'emploi, les ajustements pour enfants à charge et pour la TVQ ainsi que les prestations spéciales. La prestation versée prend en compte également les éléments de réduction de l'aide versée, tels que les revenus et la valeur excédentaire des biens et avoirs liquides. Cette donnée apparaît à titre indicatif seulement et ne représente pas la dépense officielle du Ministère dans le cadre des programmes de base de sécurité du revenu. La Direction générale adjointe des ressources budgétaires, financières et matérielles (DGARBFM) du Ministère assume le mandat de produire officiellement cette donnée.

Programme alternative jeunesse

Programme visant, sur une base volontaire, à soutenir les jeunes adultes âgés de moins de 25 ans qui requièrent une aide financière pour assurer leur subsistance afin de les encourager à réaliser des activités leur permettant d'acquérir ou de recouvrer leur autonomie personnelle, sociale et professionnelle.

Programme d'aide et d'accompagnement social

Programme visant à permettre aux prestataires des programmes d'aide de dernier recours de recevoir, dans le cadre de projets particuliers, un soutien et un accompagnement personnalisés pour les aider à entreprendre une démarche favorisant leur participation active à la société et les préparer adéquatement à participer à une mesure ou à un programme d'aide à l'emploi afin d'accéder au marché du travail.

Programmes d'aide financière de dernier recours

Appellation générique qui permet de parler à la fois du Programme d'aide sociale et du Programme de solidarité sociale.

Programme d'aide sociale

Programme visant à accorder une aide financière de dernier recours aux personnes qui ne présentent pas de contraintes sévères à l'emploi. Il vise aussi à les encourager à exercer des activités favorisant leur intégration en emploi ou leur participation sociale et communautaire.

Programmes d'assistance sociale

Appellation générique qui permet de parler à la fois du Programme d'aide sociale, du Programme de solidarité sociale et du Programme alternative jeunesse, lequel est implanté depuis du 1^{er} avril 2007.

Programme de solidarité sociale

Programme visant à accorder une aide financière de dernier recours aux personnes qui présentent des contraintes sévères à l'emploi ainsi qu'à leurs conjoints. Ce programme vise également à favoriser l'inclusion et la participation sociale de ces personnes de même que leur contribution active à la société, avec le soutien et l'accompagnement qu'elles requièrent.

Revendicateurs du statut de réfugié

Désignent les ressortissants étrangers qui arrivent au Canada sans être passés par le processus régulier d'immigration, en revendiquant d'être reconnus comme réfugiés au sens de la Convention des Nations unies relative au statut des réfugiés, et qui veulent obtenir ainsi le droit d'établissement au Canada. Ce groupe comprend aussi les demandeurs d'asile qui ont été déboutés.

Scolarité

Correspond au niveau d'enseignement le plus élevé atteint. Cette information ne nous renseigne pas sur le ou les diplômes obtenus, ni sur le nombre d'années de scolarité complétées à l'intérieur de ce niveau.

Taux d'assistance sociale

Proportion de la population qui bénéficie d'un des programmes d'assistance sociale, à savoir le Programme d'aide sociale, le Programme de solidarité sociale et le Programme alternative jeunesse. Pour le Programme alternative jeunesse, on considère seulement les participants avec une allocation jeunesse. Pour éviter tout doublement dans le dénombrement de la clientèle des programmes d'assistance sociale, les participants au Programme alternative jeunesse qui, pour une même période, étaient aussi prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours sont comptabilisés juste une fois.

Types de contraintes à l'emploi

Les adultes prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours sont répartis selon le programme et selon trois catégories liées à la contrainte à l'emploi : sans contraintes, contraintes temporaires et contraintes sévères.

Au Programme d'aide sociale :

- Les adultes sans contraintes sont ceux qui ne présentent aucune contrainte temporaire à l'emploi.
- Les personnes avec contraintes temporaires à l'emploi se retrouvent dans l'une des situations suivantes :
 - leur état de santé physique ou mentale les empêche, pour une période d'au moins un mois et de moins de 12 mois, de réaliser une activité d'intégration à l'emploi;
 - elles sont enceintes d'au moins 20 semaines;
 - elles ont à leur charge un enfant âgé de moins de cinq ans au dernier 30 septembre;
 - elles ont à leur charge un enfant affecté par un handicap physique ou mental et admissible au supplément pour enfant handicapé de la Régie des rentes du Québec;
 - elles ont atteint l'âge de 55 ans ou plus le mois précédent (sauf si elles font la demande de ne pas être classées « contrainte temporaire »);
 - elles se sont réfugiées dans une maison d'hébergement pour victimes de violence;
 - elles procurent des soins constants à une personne dont l'autonomie est réduite à cause de son état physique ou mental;
 - elles sont placées en résidence d'accueil;
 - elles sont responsables d'une résidence d'accueil reconnue en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;
 - elles sont responsables d'un foyer d'accueil lié par un contrat de services avec le ministère de la Sécurité publique.

Au Programme de solidarité sociale :

- Les personnes avec contraintes sévères à l'emploi ont démontré, par un rapport médical, que leur état physique ou mental est affecté de façon significative, pour une durée permanente ou indéfinie.
- Les adultes sans contraintes sévères peuvent présenter une contrainte temporaire ou encore ne présenter aucune contrainte à l'emploi mais l'information précise sur leur type de contraintes à l'emploi n'est pas disponible dans les systèmes informatiques.

Aux programmes d'aide et d'accompagnement sociale on retrouve :

- Le programme *Devenir* qui vise à préparer adéquatement des personnes prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours à une participation aux mesures des services publics d'emploi et éventuellement à un retour sur le marché du travail. Sauf exception, la durée maximale de participation est de 12 mois.
- Le programme *Interagir* qui vise une meilleure intégration sociale de personnes pour qui l'accès au marché du travail ne peut être envisagé qu'à plus long terme. La clientèle visée est prioritairement celle des prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours. La durée de participation est indéterminée et varie selon les besoins des participants.
- Le programme *Réussir* qui vise à faciliter l'accès aux études secondaires professionnelles ou postsecondaires pour des personnes reconnues comme ayant des contraintes sévères à l'emploi. Elles conservent ainsi leur droit à recevoir une aide financière du Programme de solidarité sociale en supplément du revenu qu'elles obtiendront du régime des prêts et bourses. La durée de participation varie selon la durée des études entreprises.
- Le Programme *Action* qui propose une intervention axée sur la progression socioprofessionnelle des prestataires de l'aide financière de dernier recours éloignées du marché du travail afin qu'ils puissent éventuellement être en mesure d'entreprendre une participation à une mesure d'aide à l'emploi et, ultimement, intégrer le marché du travail et quitter l'aide financière de dernier recours. La participation est d'une durée maximale de cinq ans consécutifs, débutant à partir du 1^{er} jour de participation, et ce, peu importe qu'il y ait interruption avant la fin des cinq ans.

Types de diagnostics médicaux

Les adultes prestataires du Programme de solidarité sociale qui présentent des contraintes sévères à l'emploi sont regroupés selon plusieurs catégories de diagnostics médicaux :

- Contraintes d'ordre visuel;
- Contraintes d'ordre auditif ou au niveau de la parole;
- Contraintes au niveau intellectuel ou de l'apprentissage;
- Contraintes de l'ordre de la santé mentale;
- Contraintes d'ordre physique;
- Autres contraintes (exemple : présence d'une rente d'invalidité, adulte admis en hébergement).